Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

Affaire Bompard : une démission d'office suspendue par le droit



Condamné fin janvier par le tribunal judiciaire de Marseille, Yann Bompard a fait l'objet d'un arrêté de démission d'office pris par le préfet de Vaucluse. Mais le recours engagé devant le tribunal administratif de Nîmes suspend automatiquement cette décision.

L'onde de choc provoquée par la condamnation de Yann Bompard continue de produire ses effets, sur le terrain judiciaire comme institutionnel. Par un jugement rendu le 26 janvier 2026, le Tribunal judiciaire de Marseille a condamné l'élu à 18 mois d'emprisonnement avec sursis, 40 000€ d'amende et cinq ans d'inéligibilité assortis de l'exécution provisoire.

La mécanique automatique de la démission d'office
En application de l'article L236 du Code électoral, Thierry Suquet, le Préfet de Vaucluse a, dès le 27 janvier, prononcé la démission d'office de Yann Bompard de ses fonctions de conseiller départemental et de maire d'Orange. Deux jours plus tard, la même base juridique a conduit à une décision identique concernant son mandat de conseiller départemental et de président de l'intercommunalité du Pays d'Orange.

Le recours, clé de la suspension
Toutefois, le droit électoral prévoit que le dépôt d'un recours contre l'arrêté préfectoral suspend

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

automatiquement ses effets. En saisissant le Tribunal administratif de Nîmes le 6 février, Yann Bompard a enclenché ce mécanisme. Concrètement, l'arrêté de démission d'office est gelé jusqu'à ce que la juridiction administrative statue sur la légalité de la décision préfectorale.

Une situation institutionnelle transitoire
Cette suspension place les collectivités concernées dans une phase d'attente juridiquement encadrée mais politiquement sensible. L'élu conserve provisoirement ses fonctions, alors même que la condamnation pénale demeure assortie de l'exécution provisoire.

Une audience très attendue
L'audience devant le tribunal administratif de Nîmes est fixée à vendredi 6 mars 2026. Elle devra trancher une question centrale : l'arrêté de démission d'office est-il juridiquement fondé au regard de la situation ?
Mireille Hurlin

Fin de la 'dynastie' Bompard à la mairie d'Orange ?

Municipales à Avignon : Paul-Roger Gontard jette l'éponge

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026



À quelques semaines du scrutin municipal, Paul-Roger Gontard annonce qu'il renonce à conduire une liste. Une décision assumée au nom de la clarté politique et de l'intérêt général, qui intervient après l'échec de discussions avec l'union Ensemble et Solidaires. En miroir, David Fournier défend une autre lecture du rassemblement à gauche. Deux visions qui éclairent les lignes de fracture d'une campagne sous tension.

L'annonce a valeur de signal politique. Dans une lettre adressée aux Avignonnais, Paul-Roger Gontard explique son choix de ne pas conduire de liste aux municipales. Non par retrait du débat public, mais par souci de cohérence et de responsabilité. « La politique n'est jamais une affaire personnelle », écrit-il, revendiquant éviter une dispersion des voix susceptible de favoriser les extrêmes

Un projet construit, une ligne assumée

Engagé depuis l'été dans l'élaboration d'un projet qu'il revendique social-démocrate, laïque et écologiste, l'adjoint au maire rappelle le travail mené avec une équipe et un réseau citoyen dense, au fil des rencontres de terrain. Autour de Nos Confluences Citoyennes, il a cherché à fédérer des forces progressistes, du Parti radical de gauche à la Fédération des progressistes, dans l'idée d'un rassemblement large mais lisible.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

Le point de rupture des discussions

C'est précisément la question de la lisibilité qui cristallise l'échec des échanges avec Ensemble et Solidaires. Pour Paul-Roger Gontard, certaines lignes ne sont pas négociables : primauté du projet sur la distribution des rôles, refus de toute alliance conditionnelle avec l'extrême gauche, engagement explicite de stabilité fiscale sur la mandature. Des divergences qu'il juge trop structurantes pour être surmontées à ce stade de la campagne.

> "Pour nous, sociaux-démocrates, républicains, progressistes, ou attachés à une gauche de responsabilité, nous ne pouvons laisser ouverte la possibilité d'une alliance avec une force d'extrême gauche selon les circonstances. "
>
> *Paul-Roger Gontard*

La réponse de David Fournier

Face à ce retrait, David Fournier, pour Ensemble et Solidaires, défend une approche différente du rassemblement. Il plaide pour une union la plus large possible des gauches afin d'éviter l'émiettement et considère que la dynamique collective doit primer, quitte à assumer des compromis programmatiques. Là où Gontard invoque la clarté et l'équilibre comme conditions de la victoire, Fournier met en avant l'urgence d'un front commun face aux droites et aux radicalités.

Deux conceptions du rassemblement

Le débat révèle deux conceptions du rassemblement à gauche à Avignon. L'une, sociale-démocrate et républicaine, privilégie la stabilité et la gouvernabilité locale. L'autre mise sur l'addition des forces militantes pour créer un rapport de force électoral. Une tension classique, mais exacerbée par un calendrier serré et un contexte politique national polarisé.

Un engagement qui se poursuit

Paul-Roger Gontard le martèle : son retrait n'est pas un renoncement. Conseiller communautaire du Grand Avignon, il entend rester un acteur attentif et exigeant du débat démocratique local. À Avignon, la campagne se poursuit donc sans sa liste, mais avec une question centrale toujours ouverte : quelle gauche pour gouverner la ville, et à quelles conditions ?

Mireille Hurlin

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

Municipales : ‘Pour l’Avenir de Violès’ veut s’inscrire dans la continuité



Réunis autour de leur candidat Jérôme Gaucher, les membres de la liste ‘Pour l’Avenir de Violès’ ont officiellement lancé leur campagne pour les prochaines élections municipales des 15 et 22 mars prochain. Depuis le 11 janvier, les portraits des 19 colistiers sont ainsi dévoilés, jour par jour, sur la page Facebook créée pour l’occasion.

Soutenue par Marie-José Aunave, maire sortante depuis trois mandats, la liste se compose pour moitié de membres du conseil municipal sortant et pour moitié de nouveaux visages.

« Multi-générationnelle, la liste se veut porteuse de fraîcheur et de dynamisme, explique l’équipe réunie autour de leur tête de liste, gestionnaire de banque dans le civil, et qui était jusqu’à présent 3e adjoint de la maire actuelle. Elle rassemble à la fois des Violésiens de toujours et des habitants installés dans la commune depuis plusieurs d’années, reflétant la diversité et leur attachement au village. »

« Le programme, élaboré depuis plusieurs semaines, sera prochainement diffusé dans les boîtes aux lettres de la commune ainsi que sur la page Facebook ‘Pour l’Avenir de Violès’ » complète la seule liste officiellement déclarée à ce jour à Violès

L.G.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

Municipales 2026 : dernière ligne droite pour s’inscrire sur les listes électorales



Service-Public.gouv.fr rappelle que pour pouvoir voter aux élections municipales 2026, il est encore possible de s’inscrire sur les listes électorales en ligne jusqu’au 4 février et en mairie (guichet) ou par voie postale jusqu’au 6 février. Comment s’inscrire, interroger sa situation électorale, quand s’inscrire sur les listes électorales ?

Municipales 2026 : la date limite pour vous inscrire sur les listes électorales approche
Les élections municipales se tiendront les 15 et 22 mars prochains. Pour l’inscription en ligne, la date limite est le **4 février**. Si vous n’êtes pas encore inscrit sur les listes électorales, il vous reste encore quelques jours pour le faire. Quelle est la date limite pour vous inscrire ? Quels sont les documents

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

nécessaires ? En savoir plus

Jusqu'à quelle date peut-on s'inscrire sur les listes électorales pour pouvoir voter aux élections municipales de mars 2026 ?
Si vous souhaitez voter aux élections municipales de mars 2026 alors que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous devez vous inscrire au plus tard le 6 février 2026. Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré. En savoir plus

Vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote

Ce service vous permet de :

- savoir **sur quelle liste électorale** vous êtes inscrit(e)
- connaître **l'adresse de votre bureau de vote**
- connaître votre **numéro national d'électeur**
- savoir si vous avez des **procurations en cours**
- télécharger votre **attestation d'inscription sur les listes électorales**

Renseignez-vous ici.

Vous pouvez désormais faire une demande de procuration 100 % en ligne
Le dispositif permettant d'établir une procuration de manière totalement dématérialisée a été expérimenté lors des élections européennes et législatives de 2024. Il vient d'être généralisé. Désormais, il est possible lors de tous les scrutins d'établir ou de résilier entièrement en ligne une procuration, à condition de disposer d'une identité numérique certifiée par France Identité. Vous pourrez donc utiliser ce dispositif lors des élections municipales qui auront lieu les 15 et 22 mars 2026. En savoir plus

Que doit faire un électeur chargé d'une procuration de vote ?

Si vous êtes chargé de voter à la place d'un autre électeur, le jour du vote, vous devez vous rendre à son bureau de vote. Vous votez à sa place, après avoir présenté votre carte d'identité. Vous n'avez besoin d'aucun autre document. Nous vous présentons les informations à connaître. En savoir plus

Peut-on voter sans avoir signalé son déménagement ?
Si vous avez déménagé et votre nouvelle adresse ne correspond plus à celle indiquée lors de votre inscription sur les listes électorales, vous pouvez vérifier que vous êtes encore inscrit sur les listes électorales à l'aide d'un service en ligne. En savoir plus

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026



Crédit : Adobe stock-GP Photography

Élections : droit de vote d'un citoyen européen en France
Si vous avez la nationalité d'un pays membre de l'Union européenne (autre que la France) et que vous vivez en France, vous pouvez y voter lors des élections municipales, et lors des élections européennes pour élire les représentants français au Parlement européen. Pour cela, vous devez demander à être inscrit sur les listes électorales françaises. En savoir plus

Élections : peut-on s'inscrire sur une liste électorale consulaire et voter la même année ?
Oui, vous pouvez vous inscrire et voter la même année. Mais vous devez vous inscrire au plus tard le 6e vendredi qui précède le 1er tour. Ce délai est reporté au 10e jour qui précède le 1er tour si vous êtes dans une situation particulière (jeune de 18 ans sans recensement citoyen, déménagement récent, récente acquisition de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré). En savoir plus

Vote d'un Français installé à l'étranger
Si vous habitez à l'étranger, vous pouvez voter pour la plupart des scrutins français (élection des conseillers des Français de l'étranger, présidentielle, législatives, référendum, européennes) depuis l'étranger, à condition d'être inscrit sur la liste électorale consulaire. Vérifier son inscription électorale.

Élections municipales
Les électeurs français et les électeurs européens d'un autre État membre de l'Union européenne,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

lorsqu'ils sont inscrits sur les listes électorales en France, élisent les conseillers municipaux (à Paris, il s'agit des *conseillers de Paris*). Les règles de l'élection sont **différentes** selon la **taille** de la commune (moins ou plus de 1 000 habitants). Nous vous expliquons. En savoir plus.

D'autres questions sur les élections municipales ?
Vie-publique.fr, en association avec Service-public.gouv.fr, propose un nouvel onglet « Municipales 2026 » pour mettre à disposition, par un accès unique, de multiples contenus à trois profils distincts : les électeurs, les agents publics des communes ou des préfectures chargées de l'organisation des élections, et les candidats. Cette page propose également des contenus multimédias (vidéos, quiz…). Les citoyens pourront ainsi s'informer en amont et obtenir tous les éclairages nécessaires. Découvrir la page

Le préfet de Vaucluse démissionne d'office le maire d'Orange

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026



Suite à la déclaration d'inéligibilité de 5 ans du maire d'Orange Yan Bompard, par le tribunal correctionnel de Marseille, Thierry Suquet, le préfet de Vaucluse, vient de prendre un arrêté le déclarant démissionnaire d'office de son mandat. De quoi ouvrir désormais officiellement la porte à un retour 'inespéré' de son père Jacques Bompard, lors des prochaines élections municipales de mars prochain.

« Le 26 janvier 2026, le tribunal correctionnel de Marseille a condamné le maire d'Orange, Yann Bompard, à cinq ans d'inéligibilité, expliquent les services de la préfecture. En application de cette décision, le préfet de Vaucluse, Thierry Suquet, prend un arrêté le déclarant démissionnaire d'office de son mandat de maire. Par arrêté du 28 janvier 2026, le préfet de Vaucluse a, sur le fondement des dispositions du Code électoral suivantes, déclaré démissionnaire d'office monsieur Yann Bompard de ses fonctions de maire et, en conséquence, de conseiller municipal et de conseiller communautaire. »

Un nouveau maire d'ici 15 jours

« En effet, les dispositions du Code électoral (article L230 à son 1°) prescrivent que ne peuvent être conseillers municipaux les individus privés du droit électoral. En conséquence, le conseiller municipal qui se trouve dans un cas d'inéligibilité est déclaré démissionnaire par le Préfet à l'issue du délai d'appel. Le

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

tribunal correctionnel de Marseille ayant prononcé l'exécution provisoire de la peine, celle-ci doit s'appliquer immédiatement. En cas d'absence du maire, suspension, révocation ou toute autre cause, le maire est provisoirement remplacé dans la plénitude de ses fonctions par le 1er adjoint (art L2122-17 du Code général des collectivités territoriales). Pour élire un nouveau maire, il relève à présent du premier adjoint assurant la suppléance du maire démissionnaire de convoquer le conseil municipal sous un délai de 15 jours suivant la démission d'office (article L2122-14 du CGCT). »
La cité des princes va donc devoir se doter d'un nouveau maire qui assurera l'intérim jusqu'aux prochaines élections municipales des 15 et 22 mars 2026.

« Ma popularité reste intacte. »

Jacques Bompard

Stop ou encore? Encore un Bompard en lice pour la mairie d'Orange
Une décision qui toutefois ne met pas fin à l'ère Bompard dans la Cité des Princes puisque son père, Jacques Bompard, élu pour la 1re fois à la mairie en 1995 et inéligible depuis 2021 va, à 82 ans, reprendre du service en se lançant à fond dans la campagne des prochaines municipales. Et cela, grâce à une décision inespérée de la Cour d'Appel de Nîmes qui a décidé, hier, de mettre fin à son inéligibilité. « Je saisis ma chance. Heureusement, il y a encore des juges libres qui jugent en droit » s'est-il félicité alors que la permanence électorale des Bompard de l'avenue Foch est toujours recouverte d'affiches des différentes campagnes depuis des années.
« Ma popularité reste intacte, affirme le patriarche. Je le vois bien quand je marche dans la rue, le coefficient de sympathie ne baisse pas. »

Mairie d'Orange : un Bompard peut en cacher un autre

Les détracteurs du clan Bompard n'ont pas de mots assez forts pour les fustiger et dénoncer le paradoxe : « Ils ne parlent que d'ordre, de respect des lois et des règles mais ils sont loin d'être exemplaires. Ils collectionnent les condamnations et pourtant ils sont toujours là. »

Jacques Bompard, lui, répète à l'envi : « On ne change pas une équipe qui gagne. Depuis 30 ans, nous faisons notre possible pour améliorer cette ville, la rendre plus agréable, plus sécure, pour que les habitants s'y sentent bien. Pourquoi voulez-vous que je change de politique pour Orange ? Que j'y mette de l'insécurité, de la saleté ? La population nous fait confiance, on va encore tenter d'améliorer les choses dans ce 6e mandat. On va faire le maximum, comme d'habitude avec amour et dévouement. »
Des mots qui vont sans doute exaspérer un peu plus leurs opposants qui croyaient enfin venue la dernière

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

heure des Bompard à la mairie.

Andrée Brunetti & L.G.

Une liste RN aux accents bompardiste ?
Alors que la liste RN aux Municipales 2026 menée par Jean-Dominique Artaud, est composée de 3 ex-adjoints de Yann Bompard, le père, créateur de la Ligue du Sud, ne s'inquiète pas de cette concurrence fratricide à droite. « Les Orangeois me connaissent depuis des décennies, ils ne votent pas pour des étiquettes mais pour des individus en chair et en os. Les maires sont des élus de proximité, ils vivent comme eux, ils les croisent, ils leur parlent. Ils sont le visage de la vraie démocratie. »

Municipales à Avignon : Joël Peyre et passe



Crédité de 5% des intentions de vote au premier tour des élections municipales à Avignon dans le sondage de nos confrères de La Provence dévoilé le 19 décembre dernier, le candidat divers

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

gauche Joël Peyre vient d'annoncer qu'il se retirait de la course à la mairie d'Avignon.

L'actuel conseiller municipal délégué aux finances, qui avait lancé sa campagne en avril dernier, constate « que nous n'avons pas su ou pu créer une dynamique de rassemblement. Une telle dynamique aurait permis de poursuivre et même d'amplifier les succès des deux derniers mandats, et de répondre aux nouvelles attentes durant les 6 prochaines années dans l'intérêt des Avignonnaises et des Avignonnais. »

Largement distancé par l'adjoint au maire socialiste David Fournier (18% des intentions de vote), Joël Peyre ne souhaite donc pas multiplier les candidatures à gauche alors que le sondage de la Provence place la RN Anne-Sophie Rigault en tête (22%) juste devant le journaliste Olivier Galzi (société civile-divers droite) avec 21% et que la LFI Mathilde Louvain représente la 2e force de gauche (14%) et le divers droite Stéphan Fiori affiche 10%.

> « Nous ne participerons pas à une 'course à l'échalote' vide de sens. »
>
> *Joël Peyre*

« Dans ce contexte où les extrêmes gagnent du terrain et où les discours populistes tentent de manipuler l'opinion, la multiplication des candidatures à gauche – issues ou non de la majorité municipale sortante – risque d'aboutir à une fragmentation préjudiciable qui conduira inévitablement à un gâchis inconcevable, insiste Joël Peyre. Devant ces perspectives, et pour le bien commun de notre ville et de ses habitants, afin de ne pas ajouter de la confusion à la confusion, nous ne participerons pas à une 'course à l'échalote' vide de sens. Face à cette situation, et dans un esprit de responsabilité, j'ai pris la décision de ne pas conduire de liste, ni d'être candidat aux élections de mars 2026. »

Après le LR (Les Républicains) Julien Aubert en novembre dernier, c'est donc le deuxième candidat de poids à renoncer à la succession de Cécile Helle, la maire sortant qui avait annoncé il y a bientôt un an son choix de ne pas se représenter après deux mandats à la tête de la Cité des papes. De quoi décanter en partie cette élection des 15 et 22 mars prochainoù près d'une dizaine de candidats ont pu être potentiellement sur la ligne de départ… Notamment à gauche avec Paul-Roger Gontard (4,5% des intentions de vote), autre élu de la majorité actuelle à être officiellement sur les rangs (voir encadré), mais aussi les 'potentiels' autres postulants au fauteuil de maire dont la divers gauche Zinèbe Haddaoui (3,5%) et Benoît Belvalette (2%) pour Place publique.

Paul-Roger Gontard tend la main à Joël Peyre
Autre candidat issu de la majorité actuelle, Paul-Roger Gontard prend « acte de la décision de Joël Peyre de retirer sa candidature à l'élection municipale à Avignonnaise ».
Ce dernier rappelle qu'il a « engagé, de façon constante et sincère, des échanges avec Joël Peyre, dans un esprit de dialogue et de responsabilité, avec une priorité claire : éviter la dispersion des forces progressistes et construire une alternative solide pour Avignon. Cette volonté de rassemblement a toujours guidé notre démarche. » Dans ce cadre, Paul-Roger Gontard « maintient une main tendue » et rappelle que « l'heure n'est plus aux divisions, mais à l'engagement, à la clarté et à l'action au service de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

notre ville ».

> « Chacun prendra ses responsabilités. Je prends les miennes, pleinement, quoi qu'il en coûte. »
>
> *Joël Peyre*

Un retrait que Joël Peyre ne décide cependant pas de gaieté de cœur : « Je prends cette décision sans amertume, mais non sans regrets, face à l'attitude obstinée de certains, face au silence prolongé d'autres, et face à une occasion manquée de faire primer le collectif sur les ambitions individuelles. Chacun prendra ses responsabilités. Je prends les miennes, pleinement, quoi qu'il en coûte. »

Ciblant ses 'concurrents' de gauche, voire la maire actuelle pour ne pas avoir pris clairement position sur son éventuel successeur, il poursuit : « Malgré de nombreux appels au dialogue et à l'unité, certains acteurs ont persisté dans des positions irréconciliables, préférant défendre des intérêts personnels, de clans ou de partis plutôt que de rechercher le compromis. D'autres, par leur silence tenace, ont refusé de s'engager dans la co-construction d'un projet commun. »

Défendre une gauche progressiste, humaniste et courageuse

« Toutefois, conclut-il, je reste convaincu que l'avenir d'Avignon repose sur l'engagement de chacun et j'appelle tous les citoyens à continuer de défendre nos valeurs communes, celle d'une gauche progressiste, humaniste et courageuse, d'une ville accueillante, solidaire et innovante, qui ne cède ni aux diktats de l'air du temps ni à la pression d'intérêts extérieurs à Avignon ou d'états-majors parisiens. »

L.G.

David Fournier : « continuer à rassembler la gauche »

Fort du sondage de la Provence le plaçant en troisième position, mais première force de gauche, le socialiste David Fournier « salue le travail effectué par Joël Peyre au cours des mandats passés côte à côte dans la majorité ».

« Je mesure que ce n'est pas une situation facile pour lui. Je le remercie de son implication, poursuit celui qui a déjà réussi à fédérer Génération Ecologie, Europe Ecologie les Verts, les Animalistes, l'Après (Alliance pour une République écologique et sociale). En ce qui me concerne, je continue à œuvrer pour un rassemblement le plus large à gauche. » « A gauche, on travaille d'abord sur un programme puis après, on s'entend sur la personne qui va le porter » a d'ailleurs rappelé ce matin David Fournier sur les ondes de nos confères d'Ici Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

CPME 84 : « Sans entreprises privées, pas de recettes fiscales »



Appelant à davantage de stabilité et de simplification, la CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) de Vaucluse profite de sa traditionnelle conférence de presse de rentrée pour demander à ce que l'on encourage ceux qui font tourner l'économie. Avec en point de mire, les prochaines élections municipales où la confédération patronal présidée par Bernard Vergier entend bien porter la voix des entrepreneurs vauclusiens dans les principales villes du département.

« Nous traversons une période difficile et incertaine, observe avec inquiétude Bernard Vergier, président de la CPME de Vaucluse. Notre économie est particulièrement en souffrance et paye aujourd'hui les conséquences de plusieurs années de tumulte. L'instabilité politique qui s'installe vient accentuer ces épreuves. »
Pour le président de la première organisation patronale du département et ses 900 adhérents directs, la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

priorité est de « retrouver rapidement de la stabilité et de la visibilité pour que nos entreprises puissent faire face à l'inquiétude grandissante de nos chefs d'entreprise, à des carnets de commande en baisse, aux investissements suspendus, aux défaillances d'entreprise en hausse ainsi qu'au dérapage incontrôlé des finances publiques. »
Un constat sans appel pour celui qui veut redonner envie aux Français de travailler plus : « il nous faut encore plus de productivité, il est impératif que nous encouragions ceux qui font tourner notre économie. »

Urgence à traiter de nombreux dossiers
Pour cela, la CPME 84 estime que les sujets à traiter sont nombreux : loi de finance prévoyant une fiscalité pour les entreprises stable et compétitive, politique durable d'aide à l'apprentissage, aide à l'embauche incitative pour les entreprises, éclaircissement pérenne du dispositif 'Ma prime renov' pour le secteur du bâtiment, stabilité dans les modalités de la certification Qualiopi (9 versions en 3 ans) dans le cadre de la formation professionnelle, cohérence de la réforme des règlementations thermiques très contraignantes pour les petits propriétaires, amélioration rapide du guichet unique piloté par l'INPI, véritable réforme de l'assurance chômage et une incitation plus forte à la reprise d'activité afin de lutter contre le chômage de complaisance, simplification administrative et fiscale…

Nos décideurs politiques ont donc du pain sur la planche, car pour la Confédération des petites et moyennes entreprises, les dossiers urgents ne manquent pas. « Nos PME sont de véritables moteurs de croissance et d'emploi, ne n'oublions pas », insiste Bernard Vergier.

Petit-déjeuner sur la réforme de la facture électronique
Chaque année, la CPME 84 propose près de 70 rendez-vous à ses adhérents. Dans ce cadre, la Confédération vauclusienne organise un nouveau petit-déjeuner sur le thème : 'La réforme de la facture électronique : une opportunité de compétitivité pour les entreprises'.
Une matinée sur les nouvelles modalités de la facture électronique qui doivent être en mise en place pour septembre 2026 animée par Valérie Schneider, directrice commerciale régionale – SG SMC Avignon, Laure Ousset, responsable du marché des professionnels – SG SMC Avignon, Vanessa Bisson, chef de marché au sein de la direction des marchés – SG et Roxane Guétal, directrice territoriale et expert-comptable chez Rydge Conseil (ex KPMG).
'La réforme de la facture électronique : une opportunité de compétitivité pour les entreprises'. Jeudi 9 ocotbre. De 8h30 à 10h30. Mercure Avignon-TGV. 2, rue Mère Térésa. Avignon. Inscription et renseignement : 04 90 14 90 90 ou contact@cpme84.org

Les CPME 84 entend faire entendre la voix des entrepreneurs lors des élections
Municipales, présidentielle, législatives, départementales, les élections vont se multiplier à partir de l'année prochaine. Dans cette optique, la CPME de Vaucluse entend plus que jamais porter la voix des entrepreneurs locaux, notamment celles de 8 000 entreprises vauclusiennes qu'elle fédère avec ses branches professionnelles) lors de ces différents scrutins. A commencer par celui des municipales de mars 2026 qui entrainera ensuite la mise en place des conseils communautaires « si importants pour le développement économique local ».

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

« Indépendamment de leurs sensibilités politiques, nos futurs élus doivent comprendre qu'il est impératif de positionner durablement les entreprises, en particulier nos TPE et PME, qui représentent dans notre département 99% des entreprises, ainsi que l'ensemble de notre économie au cœur des décisions. »

> « Je voudrais qu'Avignon redevienne une vraie locomotive économique. »
>
> *Bernard Vergier, président de la CPME 84*

L'occasion pour Bernard Vergier 'd'égratigner' le bilan de l'actuelle municipalité : « Notre chef-lieu doit retrouver un développement positif et s'attacher aux problématiques structurelles de propreté, de circulation et stationnement, de sécurité et d'attractivité des commerces. Je voudrais qu'Avignon redevienne une vraie locomotive économique afin de tirer tout le Vaucluse qui figure parmi les départements les plus pauvres de France. »

« Il faut nous écouter car nous sommes proches du terrain, poursuit le président de la CPME 84. Ce que nous voulons c'est le bon sens et la raison. Les élus doivent impérativement tenir compte des problématiques en tout genre de nos entrepreneurs sur le terrain. Car sans entreprises privées, pas de recettes fiscales, pas de création de richesses, pas d'investissement, pas de redistribution ni d'aides sociales et enfin pas de financement des infrastructures publiques. »

Habiter à Villeneuve mais voter à Avignon ?
Afin de peser encore davantage sur le prochain scrutin des municipales, la CPME 84 veut inciter les chefs d'entreprise et commerçants locaux à s'inscrire sur les listes électorales de la commune où se trouvent leur entreprise ou leur commerce. « On peut très bien habiter à Villeneuve-lès-Avignon ou Les Angles et voter sur Avignon », explique Bernard Vergier.
« Pour cela, il faut avoir au moins 2 ans d'ancienneté en temps que dirigeant ainsi qu'avoir son commerce installé dans la commune depuis 2 ans », complète Olivier Pieri, secrétaire général de la CPME 84 en s'appuyant sur l'article L11 du code électoral.

> « La solution c'est la LEO. »

Une allusion directe à la LEO (Liaison Est-Ouest), le contournement par le Sud de l'agglomération avignonnaise pour lequel la CPME de Vaucluse s'est particulièrement mobilisée : « Encore une fois, les tranches 2 et 3 de la Liaison Est-Ouest doivent être une priorité car il y a un vrai problème de pollution sur la rocade et ses habitants. C'est alarmant en termes de santé publique ! Il faut prendre des décisions. Mais vouloir faire passer les transporteurs par Noves ou à Orange comme c'est envisagé par certain, c'est déplacer le problème. Ne tuons pas cette profession. La solution c'est la LEO car en termes d'infrastructures nous avons 50 ans de retard. »
L'occasion pour Bernard Vergier d'appuyer ensuite sur les difficultés de déplacement et de mobilité dans l'agglomération de la cité des papes : « le plan de circulation au sein de la ville d'Avignon doit être revu

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

et des solutions de stationnement efficaces mises en place pour sauver le commerce de proximité. »

Un constat partagé par Marie-Pierre Ghirardini, administratrice de la CPME 84 et directrice de l'Hôtel d'Europe depuis 2013 : « il y a ce problème de circulation. Il y a une vingtaine de restaurants du centre-ville en redressement alors que sur Villeneuve-lès-Avignon et Les Angles il y a plein de petits restaurants qui ont été créés et qui sont remplis. Les gens ne viennent plus car les gens car ils sont angoissés à l'idée d'y venir stationner. Ils ont peur de louper leur rendez-vous. L'intra-muros est vraiment pénalisé. C'est la même chose pour les artisans qui interviennent auprès des professionnels ou des particuliers, ils reçoivent une myriade de PV. »

Nouvelle édition des trophées des entrepreneurs positifs
La CPME 84 organise, en partenariat avec la CPME SUD, la sixième édition des trophées des entrepreneurs positifs. L'évènement se déroulera jeudi 2 octobre prochain à partir de 18h à la Factory Avignon au Pontet. Cette année, 39 dossiers de candidature ont été reçus afin de concourir dans les différentes catégories (Courage, Persévérance, Eco-responsabilité, Créativité, Solidarité et Bienveillance) afin de succéder aux précédents lauréats départementaux de l'édition 2024. Des lauréats qui s'étaient ensuite particulièrement distingués lors de la finale régionale à Gréoux-les-Bains en plaçant deux entreprises vauclusiennes parmi les six vainqueurs régionaux. Cette année, c'est à Marseille que la grande finale de la Région Sud se tiendra le 20 novembre prochain à Marseille.
Trophée des entrepreneurs positifs 2025. Jeudi 2 octobre. 18h. Factory Avignon. 107, allée de Virée Abeille. Le Pontet. Rencontre limitée aux 180 premières inscriptions sur contact@cpme84.org

> « Aujourd'hui, je vois des décisions allant souvent à l'encontre de notre vie quotidienne d'artisans-commerçants. »
>
> *Denis Duchêne, vice-président de la CPME 84*

De son côté, Denis Duchêne, propriétaire de l'Hostellerie du château des fines roches et vice-président de la CPME 84 regrette pour sa part « une relation entre les politiques et les syndicats représentatifs comme le nôtre qui n'existe pas alors que nous devrions pouvoir travailler ensemble. Aujourd'hui, je vois des décisions qui sont prises allant souvent à l'encontre de notre vie quotidienne d'artisans-commerçants. J'espère vraiment que cela s'améliorera. Pour cela, il faut une évolution à Avignon mais aussi autour, notamment le Grand Avignon. »
« Ce qui nous intéresse c'est l'économie vauclusienne, et son cœur c'est Avignon », martèle Bernard Vergier.

Dans cet optique, la CPME entend jouer pleinement son rôle d'aiguillon auprès des futurs maires de Vaucluse. La Confédération a ainsi déjà rencontré 3 candidats déclarés sur Avignon pour évoquer leur projet. Ensuite, comme en 2020, la CPME rassemblera en février prochain les principaux candidats des 12 plus grandes villes de Vaucluse pour les soumettre à un questionnaire économique et social afin de se déterminer sur leur programme.
En attendant, malgré « le contexte compliqué, les chefs d'entreprise de notre organisation se démènent

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

pour garder le cap, continuer à innover, investir et recruter » insiste Bernard Vergier.

Laurent Garcia

Formation juridique avec le cabinet Barthélémy
La CPME 84 propose une formation juridique animée par Maître Hélène Quilichini, avocate associée spécialisée en droit social au cabinet Barthélémy Avocats. Ce rendez-vous aura pour thème : 'Accident du travail, maladies professionnelles : reconnaissance et obligations du chef d'entreprise'.
L'occasion d'aborder des questions comme 'Que recouvrent les notions d'accident du travail, d'accident de trajet, de maladie professionnelle ?', 'Quelles sont les obligations à la charge de l'employeur, du salarié ?', 'Quels sont les moyens de contestations possibles ?', 'Quelles sont les conséquences directes et indirectes de la reconnaissance du caractère professionnel d'un accident ou d'une maladie pour l'employeur ?' ou bien encore 'Quelles sont les conséquences de la réalisation du risque professionnel ?'.
Formation juridique. Mardi 30 septembre. De 8h30 à 12h. Novotel Avignon-Nord. 135, avenue Louis Pasteur. Sorgues. Inscription et renseignement : 04 90 14 90 90 ou contact@cpme84.org

Les dates des élections municipales officiellement fixées

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026



C’est officiel, les dates des prochaines élections municipales sont désormais connues. Suite au décret paru le 28 août au Journal officiel le premier tour se tiendra donc le dimanche 15 mars et le second tour le dimanche 22 mars. Dans ce cadre, les électeurs seront ainsi convoqués en vue de procéder au renouvellement des conseils municipaux des 151 communes de Vaucluse. Par ailleurs,

Les mêmes dates, dans les communes de 1 000 habitants et plus, les électeurs procèderont aussi à l’élection des conseillers communautaires représentant ces communes au sein des organes délibérants des communautés de communes, des communautés d’agglomération, des communautés urbaines et des métropoles.

Le décret rappelle par ailleurs « que les listes électorales utilisées pour ce scrutin seront extraites du répertoire électoral unique, et à jour des inscriptions intervenues jusqu’au sixième vendredi précédant le scrutin (article L. 17 du code électoral), soit le 6 février 2026, ainsi que des inscriptions dérogatoires intervenues jusqu’au 5 mars 2026 (article L. 30 du code électoral) et, le cas échéant, des décisions d’inscription ou de radiation rendues par le juge d’instance (article L. 20 du code électoral). »

L.G.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

Municipales 2026 à Avignon : un Peyre pour maire ?



Il veut remplacer Helle. Pour cela Joël Peyre, conseiller municipal délégué aux finances et à la commission d'appel d'offre, au garage municipal, rapporteur du budget de la Ville d'Avignon ambitionne de rassembler les forces de gauches républicaines lors des prochaines élections municipales de mars 2026. Face à lui, un autre candidat déclaré, le socialiste David Fournier, qui, lui aussi revendique l'union des gauches locales tout en s'appuyant sur le bilan de la maire actuelle. L'ancien médecin généraliste avignonnais estime avoir l'expérience et la dynamique pour lui.

Réuni parmi ses nombreux soutiens de la société civile, Joël Peyre, l'élu délégué aux finances de la ville d'Avignon, vient de se lancer pour ces municipales 2026 dans la cité des Papes. Devant la presse, c'est

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

donc au Grand café Barretta que l'ancien médecin généraliste avignonnais a déroulé les grandes lignes de sa campagne intitulé 'Le printemps des Avignonnais'.
« J'irai jusqu'au bout, car c'est parti pour aller jusqu'au bout » précise-t-il quant à un éventuel choix à faire entre les divers candidats de gauche pour un seul représentant aux municipales avignonnaises. La situation est en effet particulière : de la majorité actuelle de gauche qui gouverne la ville avignonnaise, deux candidats se sont déclarés pour succéder à la maire sortante Cécile Helle. Joël Peyre et David Fournier (élu récemment à la primaire du PS), sont donc en lice.
« Nous avons tous été un peu surpris par la décision de Cécile Helle de ne pas se représenter. Certains m'ont dit il faut que tu y ailles, parce que tu es l'un des seuls à pouvoir rassembler suffisamment les gens. C'est un peu fortuit, car il se trouvait qu'on n'avait plus de candidat » contextualise Joël Peyre.

Continuer l'action de la municipalité actuelle
Engagé auprès de la maire depuis le début du premier mandat en 2014, il « compte bien continuer son action, cette tâche qu'elle lui a confiée, au-delà de 2026 ». Celui qui annonce que « beaucoup d'élus sont derrière lui, dont la moitié de la majorité », veut « dépasser les logiques de clan pour entrer dans une logique de projet en construction, puis conduire l'union de tous ceux qui veulent travailler pour Avignon ».
Le candidat entend par là un englobement de toute la gauche et une partie de la droite, mais avec des limites. Pas d'échanges avec le RN et « si LFI a des exigences qui ne sont pas acceptables, ça n'ira pas plus loin » assure le candidat qui, entre les lignes, estime que les Insoumis ne sont pas clairement aujourd'hui dans l'arc de la gauche républicaine.
« On discutera avec ceux qui le veulent, mais ils devront adhérer à une liste et son projet, et non pas à Joël Peyre » clarifie l'adjoint délégué aux finances.

> « Il sait ce que la ville peut faire et aussi ce que la ville ne peut pas faire. »
>
> *Arnaud Petitboulanger*

Pour apporter de la valeur ajoutée à ce projet du collectif qu'il a dénommé 'Le printemps des Avignonnais', le candidat veut se démarquer par son expérience dans les finances communales. Un atout de taille pour ses soutiens, comme le souligne l'actuel conseiller délégué aux événements sportifs Arnaud Petitboulanger : « Joël Peyre est le trésorier de tous les sujets de la ville. Tous ces budgets-là, il les a financés. Il le fait en conscience parce qu'il sait ce que la ville peut faire et aussi ce que la ville ne peut pas faire ». De même que Pierre Maurel, président du PRG (Parti radical de gauche) en Vaucluse, constatant qu'il a « redressé les comptes de la ville sans augmenter la fiscalité ».

Le projet du Printemps des Avignonnais
Le projet du collectif incarné par Joël Peyre rassemble des acteurs associatifs, des acteurs culturels, des acteurs sportifs et des habitants pour le coordonner et le coécrire. Pour cela, six commissions sont formées par ses membres : 'la tranquillité, la sécurité et la mobilité', 'la propriété urbaine, le mobilier urbain, les travaux et les espaces verts', 'le développement économique', 'l'emploi et la solidarité', 'le

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

sport, l'éducation et la santé' ainsi que 'la citoyenneté, les mairies annexes et les maisons communes'.

Revendiquer le bilan municipal actuel
Joël Peyre mesure la portée de ses idées. Il estime qu'il faut atteindre plusieurs ambitions. D'abord se montrer digne de l'action de la majorité actuelle pour pouvoir la prolonger et l'amplifier. Puis refaire le bilan du dernier mandat et le revendiquer avec une poursuite des efforts sur la transition écologique et la quotidienneté. Et enfin impulser une dynamique de co-construction autour de la transition sociale, avec plusieurs impératifs : la lutte contre la précarité sous toutes ses formes (énergétique, alimentaire, économique, sanitaire), la transformation écologique et la transformation citoyenne avec plus d'implication des avignonnais dans le budget participatif. « Il s'agit de faire vivre la ville, c'est un vaste programme qui n'est pas encore totalement défini, puisque les Avignonnais en seront les co-auteurs » assure la tête de liste.

> « Il ne faut pas qu'il y ait plusieurs candidats. »
>
> *Joël Peyre*

Relever les défis de la propreté et de la mobilitéLes groupes sont en cours de développement et l'objectif est d'organiser une réunion mensuelle pour œuvrer sur les commissions définies par le collectif.
« Il n'y a pas de domaine dans lequel on a vraiment péché, suggère Joël Peyre à propos du mandat actuel. Mais il y en a beaucoup dans lesquels il y a encore des choses à faire, par exemple, la propreté urbaine n'est pas parfaite, le soutien du quotidien des routes n'est pas idéal, les moyens et l'investissement pourraient être améliorés. »
Il s'attarde sur les enjeux comme la mobilité qui est « un problème important aussi dans les aménagements urbains, dans l'aménagement structuré de la ville, sur lequel on n'a pas eu la main » précise-t-il à propos de cette compétence qui relève notamment de l'agglomération du Grand Avignon.
« Moi je considère que le maire d'Avignon ne peut pas être président de la communauté d'agglomération, parce que cela demande trop d'efforts » affirme le candidat qui estime cependant que c'est un élu avignonnais qui doit être à la tête de l'intercommunalité, sans pour autant cumuler avec un poste de maire d'Avignon. « Cela demande un véritable temps plein », argumente-t-il.

Joël Peyre compte sur l'influence des partis politiques qui, « incontournables et indispensables, par leur pluralité grandissent un peu la démocratie ». Cependant, il évoque un « charisme écorné ».
« Vu la capacité des partis à rassembler en ce moment, il faut aussi qu'ils fassent preuve d'humilité devant les citoyens qui s'élèvent. Il faut donc s'unir avec eux, se retrouver avec eux ». C'est pourquoi il compte sur une gauche unie autour d'une même figure pour une meilleure cohérence de proposition politique auprès de la population avignonnaise. « Il ne faut pas qu'il y ait plusieurs candidats » exhorte Joël Peyre.

> « La force tranquille. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 12 novembre 2026

Thierry Vallejos

« Je pense qu'il donne l'image d'une personne solide, stable, la force tranquille » annonce Thierry Vallejos, conseiller municipal délégué à l'implication citoyenne et à la démocratie implicative. Une idée reprise par un soutien de la salle qui ajoute que « cela rassure, donne confiance ». De son côté, le conseiller délégué aux musées, bibliothèques et culture provençale Bernard Autheman, considère que Joël Peyre est « un homme capable de réunir les Avignonnais, de réunir l'équipe municipale, de l'élargir. Un homme en qui les Avignonnais vont pouvoir se reconnaître autour d'un soutien, d'un projet solidaire et avoir confiance ». Quant à Philippe Pascal de la GDS (Gauche démocratique et sociale), ancien 'insoumis' et candidat malheureux de l'Union de la gauche aux législatives de 2024, en tant qu'inspecteur à l'Urssaf il a pu apprécier « son intégrité et sa compétence ». Philippe Pascal, ayant reçu un grand soutien aux législatives de la part de la majorité municipale, a décidé de suivre Joël Peyre qui n'est pas de son parti « mais qui a les mêmes sensibilités sociales, économiques, humaines, dont il est le garant ».

« C'est la dynamique impulsée par le candidat qui fera la différence. »

Joël Peyre

Face à la question des deux candidatures issues de la majorité municipale sortante, la tête de liste du projet 'Le printemps des Avignonnais' a une approche pragmatique : « c'est la dynamique qui va départager le candidat, une dynamique qu'il pourra impulser autour de lui et qui fera la différence ». Cécile Helle, maire d'Avignon, ne disait pas autre chose dans nos colonnes tout récemment estimant « qu'il faudra une personne et une équipe capables de porter un projet ».
Ajoutant que son concurrent David Fournier « a toute sa place dans une majorité municipale, il est le premier des socialistes, mais il n'est pas à la tête d'une liste. Ce n'est pas la même chose, à partir de là, il faut discuter » insiste-t-il face aux interrogations répétées des journalistes sur cette forme de désunion de fin de mandat.
« Je pense également qu'une liste devrait être incarnée par une tête de liste. Celle-ci fait beaucoup dans la qualité de la liste qu'elle présente. David et moi ne sommes pas identiques. Cela ne sera pas la même liste et cela ne sera pas le même mode d'action. »
La décision finale, sur le choix de la tête de liste parmi David Fournier et Joël Peyre devrait donc être prise à l'automne, « au mieux dans l'été », car « si on joue à qui perd-gagne, on va perdre » assure, Joël Peyre.

Amy Rouméjon Cros & L.G.